Paroisse St-Michel - Riaz Procès-verbal de l'assemblée paroissiale du 16 avril 2024

Le président **M. Marc-Anthony Beyeler**, ouvre l'assemblée à 20h00. Il souhaite la bienvenue aux personnes présentes et passe la parole à l'abbé Lukasz qui introduit cette séance par une prière.

Sont excusés : Mme Estelle Piazza, Mme Sylvie Bosson, M. Patrice Gremaud.

Le président précise que cette assemblée à été convoquée par un avis dans la Feuille Officielle du 22 mars 2024, par un affichage au pilier public ainsi que par la distribution d'un tout-ménage. Il fait lecture du tractanda qui est accepté à l'unanimité.

Selon l'art. 14 du règlement sur les paroisses, il nomme un scrutateur, M. Patrice Rolle, qui compte 15 personnes présentes.

Tractanda

- 1. Le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 25 avril 2023 ne sera pas lu. Il peut être consulté auprès du secrétariat communal ou sur le site internet www.paroissederiaz.ch
- **2.** Comptes 2023,
 - rapport de la Commission financière, approbation
- 3. Budget 2024,
 - rapport de la Commission financière, approbation
- 4. Informations sur les comptes du Bénéfice curial et de la Chapellenie
- 5. Rapport sur l'activité pastorale
- **6.** Informations diverses
- Divers.

1. Procès-verbal de la dernière assemblée

Comme mentionné dans le tractanda, le procès-verbal de l'assemblée du 25 avril 2023 n'est pas lu.

Le procès-verbal est accepté à main levé.

2. Comptes 2023, rapport de la Commission financière, approbation

Mme Murielle Sudan prend la parole et commente les comptes tenus par la société Multifiduciaire en y apportant quelques précisions.

Bilan au 31.12.2023

On a un peu moins de liquidités qu'en 2022.

Le poste des avoirs est plus élevé notamment l'Actif transitoire impôts.

Le poste Mobilier est également plus élevé dû au changement des tables et des chariots à la salle paroissiale du rez-de-chaussée.

L'exercice présente un bénéfice de Fr. 2'948.42.

Comptes 2023 et budget 2024

Eglise et lieux de culte

394.314.1 – Fonds d'entretien des bâtiments : En 2023 ce compte s'élève à CHF 82'000.00 car c'est le montant que nous avons pu attribuer à la réserve : Fonds pour étude et rénovation compte 280.0. Au budget 2024 nous prévoyons de ressortir de ce fonds CHF 20'000.00 pour la réfection du clocher de la chapelle Ste-Anne.

Autre immeuble du patrimoine financier

99.330.0 - Salles paroissiales : Le produits des locations s'élève à Fr. 40'308.00 pour l'année 2023.

Bénéfice de l'exercice : Fr. 2'948.42.

Le président demande s'il y a des questions ?

Aucune question n'étant formulée, il donne la parole à M. Pierre Morand de la commission financière qui déclare qu'en date du 20 mars 2024, la commission financière, représentée par Messieurs Jacques Pollet, Hugo Delabays et lui-même, a procédé à la vérification des comptes et en a contrôlé toutes les pièces justificatives.

Elle approuve les comptes tels que présentés et recommande à l'assemblée de les approuver.

Les comptes 2023 sont approuvés à l'unanimité.

3. Budget 2024, rapport de la Commission financière, approbation

Le budget 2024 ayant été commenté simultanément avec les comptes 2023, Murielle Sudan n'a rien à ajouter.

Le bénéfice du budget 2024 s'élève à Fr. 900.00.

Le président demande s'il y a des questions ? Aucune question n'est formulée.

Le président a deux précisions à apporter aux points suivants :

Ministère pastoral et évangélisation : On anticipe car au niveau cantonal il y a eu fusion entre la Corporation ecclésiastique cantonale et la Caisse de rémunération des ministères paroissiaux. Avec cette fusion, les statuts ne sont pas tout à fait respectés. Une remise à niveau interviendra à partir de cet exercice fiscal.

Avec ce changement, le salaire moyen des prêtres et des agents pastoraux laïcs est réparti entre toutes les paroisses alors qu'auparavant, était facturé uniquement le salaire des prêtres et des agents pastoraux laïcs en fonction sur notre unité pastorale.

Impôts: Nous sommes un peu pessimistes par rapports aux rentrées d'impôts car actuellement nous enregistrons un nombre élevé de sorties d'église.

Le président est satisfait de l'utilisation des salles paroissiales qui apporte un bon rendement nous permettant de couvrir les charges.

La parole est donnée à **M. Pierre Morand** de la commission financière qui déclare qu'en date du 20 mars 2024, la commission financière a procédé à la supervision de tous les postes du budget. Elle préavise le budget tel que présenté et recommande à l'assemblée de l'accepter.

Le budget 2024 est approuvé à l'unanimité.

4. Informations sur les comptes du Bénéfice curial et de la Chapellenie

M. Marc-Anthony Beyeler informe l'assemblée du changement de responsable à la gérance du Bénéfice curial. Mme Estelle Piazza a démissionné et est remplacée par M. Pierre Morand.

Le président passe la parole à M. Pierre Morand qui déclare qu'au niveau des comptes il n'y a pas grand-chose à commenter si ce n'est la fortune en banque qui a quelque peu diminué en raison des travaux effectués à la Chapellenie. La dette n'a pas augmenté malgré tout. La situation financière est tout à fait stable.

Le président demande comment se sent le nouveau locataire de la Chapellenie. L'abbé Lukasz se dit très satisfait d'y avoir emménager.

M. Pierre Morand déclare que les comptes ont été vérifiés en date du 20 mars 2024 et qu'ils sont tenus avec exactitude.

M. Ernest Pittet demande des précisions sur les Fr. 10'000.00 budgétés au point 391.469.0. En fait, c'est le bénéfice estimé, selon les années précédentes, provenant du bénéfice curial. Le bénéfice obtenu par le bénéfice curial est reversé à la paroisse. Pour les comptes 2023 le montant est à CHF 0.00 car le bénéfice curial a subi une perte en raison des frais de chauffage à la Chapellenie. De ce fait nous n'avons rien reçu de leur part mais n'avons rien dû prendre en charge.

Mme Françoise Niquille revient sur le terrain de Perrausa et demande des précisions quant à son affectation. M. Marc-Anthony Beyeler précise que ce terrain appartient au Bénéfice curial et que la

Commission de surveillance des biens curiaux ne vend plus rien. Il y a un projet qui a été initié par Mme Estelle Piazza. **M. Patrice Rolle** demande pourquoi on ne remet pas la terre végétale qui a été remuée en place ? **M. Pierre Morand** en prend note.

5. Rapport sur l'activité pastorale

La parole est donnée à **l'abbé Lukasz Babiarz** qui nous apporte quelques informations sur le fonctionnement de notre UP.

Equipe pastorale : Elle se compose de 10 personnes dont 4 prêtres, 5 agentes pastorales et 1 agent pastoral, plus une secrétaire.

Une nouvelle personne a été engagée à 75 % depuis le 1^{er} février. Il s'agit de Monsieur Alexandre Frezzato qui s'occupera un peu de tout (jeunesse, pastorale des funérailles, aide à l'abbé Claude Deschenaux).

Cartographie de notre église cantonale fribourgeoise : D'ici 2030, si la situation ne change pas, on enregistrera une grande diminution de prêtres et agents pastoraux. Le problème est à discuter avec les instances supérieures de Fribourg. De plus, peu de candidats se présentent pour le sacerdoce.

Journal l'Essentiel : L'abbé Lukasz espère que le nouveau format convient. Pour le moment, les paroissiens font bon accueil à cette nouvelle formule.

Planification des messes : Selon les recommandations de notre Evêque, l'Equipe Pastorale s'est engagée dans une réflexion sur l'établissement d'une messe fixée à Bulle pour l'ensemble de l'UP.

Feuille dominicale : Aucune modification n'a été apportée. Elle est consultable sur le site internet de l'UP.

Equipe Pastorale : L'équipe se rencontre tous les 15 jours le mercredi. Les autres mercredis sont consacrés à des bureaux avec le curé modérateur.

Catéchumènes : Dans notre UP on compte un grand nombre de catéchumènes, adultes et enfants, qui prennent eux-mêmes la responsabilité de se préparer aux sacrements de l'initiation chrétienne.

Confirmation : 6 célébrations sont prévues cet automne dans notre UP. Mesdames Nicole Berchier et Marianne Monney s'en occupent.

Première Communion : Madame Véronique Marchon porte ce souci.

Baptêmes : Il y a une reprise des célébrations après un grand calme.

Mariage: L'UP en compte une petite quinzaine par année sans compter ceux qui sont contractés en dehors de notre UP.

Pastorale des funérailles : L'UP souhaite étoffer l'équipe. Actuellement elle se compose de deux dames, Mesdames Elisabeth Michaud et Christine Seydoux, d'un prêtre et d'une personne en formation.

Vie paroissiale de Riaz :

- Ateliers pour les enfants : Chaque année, un atelier de Noël et un de Pâques sont organisés pour les enfants avec l'aide l'équipe du conseil de communauté et de quelques personnes de notre paroisse. Madame Nicole Berchier, agente pastorale, y apporte également son aide.
- Messes dominicales : Les horaires restent les mêmes.
- **Messes particulières :** Pour cette année, dans notre paroisse de Riaz, les messes de fête suivantes sont déjà agendées :

Dimanche 19.05.2024 : La Pentecôte à 10h00 Samedi 05.10.2024 : La Patronale à 18h30.

- **Spécificités**: L'abbé Lukasz encourage vivement les gens à venir à la messe dimanche prochain 21 mai 2024 pour dire au revoir à notre chère Maguy qui va quitter son poste de

sacristine qu'elle assure depuis de nombreuses années. Nous accueillerons simultanément notre nouveau sacristain, Monsieur Félix Bays.

L'abbé Lukasz remercie tous les membres du conseil de paroisse pour le travail fourni durant l'année, ainsi que toutes les personnes engagées dans notre paroisse, les servants de messe, les lecteurs, le sacristain, les catéchistes, la fleuriste, le conseil de communauté, le chœur-mixte et sa directrice, l'organiste ...

6. Informations diverses

Christian Ruffieux, responsable des bâtiments, nous transmet quelques informations.

- Chapelle Ste Anne: Nous attendons toujours le devis, qui tarde un peu, pour la réfection du clocher de la chapelle Ste Anne. Il est prévu de changer le support de la cloche avec une modification du clocher de manière à pouvoir sortir la cloche sans avoir besoin de démonter le clocher.
- **Eglise**: Nous avons eu deux ou trois soucis avec les micros lors de certaines messes. **Christian Ruffieux** a contrôlé les micros et n'a rien remarqué à ce moment-là. **Patrice Rolle** relève que les problèmes interviennent souvent lorsque l'église est pleine. Est-ce un problème d'interférences avec les ondes des portables ? **Christian Ruffieux** répond que la façon de positionner le micro a son importance, et également l'endroit où on est placé dans l'église. Il va cependant se renseigner auprès du fournisseur sur le problème des ondes.

Alexandra Savary, responsable des mouvements paroissiaux, est satisfaite de pouvoir toujours compter sur une équipée motivée entre le Conseil de communauté et l'équipe de la soupe de Carême. Cependant, trouver nouvelles personnes serait bienvenu. Elle relève que tout le monde apprécie les rencontres, partages et apéritifs organisés par la paroisse.

Pierre Morand déclare qu'il a très volontiers accepté le remplacement d'Estelle Piazza, car il a des connaissances dans le domaine.

Murielle Sudan, responsable des comptes, est très contente d'avoir intégré le conseil de paroisse.

Marc-Anthony Beyeler apporte quelques précisions concernant la Maison Pallia-Vie située dans le bâtiment de la cure de Riaz qui est en fonction depuis un mois. Au sein du conseil, nous sommes peu concernés. Au niveau de l'UP, la gestion est assurée par Claude Deschenaux.

Il s'agit d'une association à but non lucratif qui donne la possibilité à des personnes en fin de vie de pouvoir profiter des derniers moments dans un endroit calme. L'accompagnement de ces personnes est assuré à 90 % par des bénévoles qui proviennent du domaine médical. L'objectif est d'accueillir 4 personnes bénéficiaires de ce lieu de fin de vie. Un accord a été établi entre Pallia-Vie et l'UP, qui subventionne le loyer la 1ère année, et dont les conditions seront rediscutées chaque année au vu des finances de Pallia-Vie. Cette activité est également financée par des dons, la Loterie romande et la part versée par les familles.

Malgré la période un peu tempétueuse que traverse l'Eglise catholique, des projets pleins d'humanité voient le jour, on peut s'en réjouir.

7. Divers

M. Marc-Anthony Beyeler a encore deux messages à nous soumettre.

Le premier message, celui de **M. Patrice Gremaud** qui a demandé par mail de l'excuser et de transmettre ses remarques à l'assemblée.

Le premier point concerne l'erreur de réglage de l'horloge à savoir qu'elle sonne 12 fois à 13 heures. **M. Christian Ruffieux** a fait le nécessaire.

En deuxième point, il revient à charge sur la très mauvaise qualité de la sonorisation de l'église. Par exemple, lors de l'enterrement de Mme Jacqueline Chavaillaz, son fils Théo a rendu un magnifique hommage à sa maman et la plupart ne l'on pas entendu.

M. Ernest Pittet intervient en demandant que le sacristain prête attention à ce que les personnes règlent le micro correctement.

Le deuxième message est celui de Sylvie Bosson qui s'est également excusée par mail, et que **le Président** nous lit :

« Au nom du conseil communal de Riaz, je remercie le conseil de paroisse pour les fructueux échanges et la bonne collaboration pour nos diverses activités communes, notamment pour le repas des aînés, le repas multiculturel, etc...

Le conseil communal salue également le bon fonctionnement de Pallia-Vie. Il souhaite que ce projet perdure, et que l'association recrute le personnel accompagnant nécessaire à son besoin.

Le conseil sollicite la paroisse de Riaz d'être informé dès que possible de toutes les activités paroissiales au sein de la commune de Riaz. Les agendas sont limités et plus vite nous avons connaissance de vos activités, plus grande sera la chance pour le conseil communal de se joindre à vos événements.

Meilleures salutations à tous et bonne fin de soirée. »

- **M. Marc-Anthony Beyeler** nous rappelle le repas multiculturel qui se déroulera le 2 juin 2024 à la salle paroissiale.
- **M. Ernest Pittet** pose la question si la paroisse unique est d'actualité ? **M. Marc-Anthony Beyeler** répond que nous n'y sommes pas encore et que ce n'est pas pour demain. Nous n'avons pas connaissance d'un projet à court terme. L'objectif à moyen terme se limite à des fusions de paroisses. En effet, les effectifs au sein des conseils paroissiaux ne sont pas faciles à atteindre. Certaines paroisses, au niveau financier, ont déjà fusionné ou vont devoir le faire.

Cependant des discussions sont en cours quant aux bénéfices curiaux. Cela ne fait plus sens d'avoir une quantité de bénéfices curiaux à gauche et droite. Mais cela avance à petits pas selon **Pierre Morand**.

Le président remercie les membres du conseil pour tout le travail accompli.

Le président déclare cette assemblée levée à 21h15 et invite les personnes présentes à partager le verre de l'amitié.

La secrétaire Patricia Rolle Le président Marc-Anthony Beyeler